

Montréal, le 15 avril 2020

**L'honorable Éric Girard**  
Ministre des Finances du Québec  
Ministère des Finances  
12, rue Saint-Louis, 1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5L3  
[ministre@finances.gouv.qc.ca](mailto:ministre@finances.gouv.qc.ca)

**OBJET : Solutions pour la relance des bars et des Appareils de Loterie Vidéo (ALV)**

---

Monsieur le Ministre des Finances,

C'est à titre de président de l'Union des tenanciers de bars du Québec (ci-après « l'UTBQ ») et aux noms de ses membres que je m'adresse à vous.

En pleine crise sanitaire et économique liée au Covid-19, le gouvernement canadien a pris bon nombre de décisions afin d'aider les entreprises de tous les secteurs incluant les bars et restaurants. À l'instar du gouvernement canadien avec son Compte d'Urgence pour les Entreprises Canadiennes (CUEC), le gouvernement québécois n'a pas modifié sa législation et continue d'exclure les bars et resto-bars des programmes mis en place par l'entremise d'Investissement Québec.

Comme vous le savez, les tenanciers ont la responsabilité de continuer à payer leurs loyers, leur taxe d'affaires, l'électricité, leurs assurances ainsi que les autres frais fixes usuels afin de maintenir leurs établissements en vigueur et ce, pour une durée encore indéterminée.

C'est en vertu de cette réalité que nous vous soumettons la présente demande pour bien préparer la relance de nos établissements. Afin que les tenanciers puissent récupérer une partie des pertes encourues suite à cette malheureuse pandémie, nous demandons à la SEJQ de bonifier la commission existante de **22%** sur le net encaissé à **32%** et ce, pour une période d'un (1) an suivant la permission d'ouverture des établissements licenciés par le gouvernement. De plus, les assureurs ont déjà commencé à exiger 50% d'augmentation sur les primes existantes et même de refuser certains risques liés à la fermeture de nos établissements. Nous devons protéger tous biens à l'intérieur de nos établissements, incluant les ALV appartenant au gouvernement.

De même, nous vous demandons aussi de revoir la structure tarifaire des permis afin de tenir compte des semaines de fermeture des établissements demandés par le gouvernement.

Comme vous le savez sûrement, la période de réouverture sera longue et pénible, l'achalandage des établissements sera grandement touché. C'est pour cette raison que nous vous offrons notre aide et expertise afin de faciliter et d'accélérer cette relance et de trouver des solutions gagnantes pour tous.

Notre engagement pour relancer l'industrie des bars et de l'opération des ALV sera de bien vous seconder avec les mesures sanitaires à prendre afin de protéger la santé de nos clients et de notre personnel. Ces mesures incluront le lavage des mains obligatoire pour tous les clients qui se présentent dans nos établissements, le lavage des mains obligatoire après chaque opération monétaire, la désinfection des appareils de loterie vidéo après chaque usage et la possibilité d'ajout de structures amovibles entre les appareils en fonction de leur proximité et la difficulté pour ceux-ci de respecter la distanciation de deux mètres entre chaque individu. Des mesures seront aussi prises afin que l'ensemble de la clientèle respecte la distanciation minimale de deux mètres. Nous sommes les mandataires et opérateurs responsables du gouvernement en cette matière et nous croyons en nos moyens.

Pour l'ensemble des faits élaborés, l'UTBQ propose la création d'un comité de relance avec vous et les autres intervenants majeurs de l'industrie afin de bien préparer le post-Covid-19 qui est à la fois inconnu par tous, mais d'une importance capitale afin d'assurer la survie de nos établissements et le maintien des emplois précieux pour notre société.

Nos membres et nos gouvernements font preuve d'un grand courage en ce moment. Soyez assurés de notre support total dans vos décisions.

Nous comptons sur votre collaboration et souhaitons ouvrir le dialogue avec vous dans les meilleurs délais possibles afin de faciliter ce retour tant attendu.

Dans l'intervalle, nous vous prions d'agréer de l'expression de nos meilleurs sentiments.

**UNION DES TENANCIERS DE BARS DU QUÉBEC**



Peter Sergakis, président